

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 7 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 4 juillet 2012 autorisant l'ouverture des concours prévus aux 1^o et 2^o de l'article 13-1 du décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie (session février 2013)

NOR : INTJ1239673A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 7 décembre 2012, l'annexe II de l'arrêté du 4 juillet 2012 autorisant l'ouverture des concours prévus aux 1^o et 2^o de l'article 13-1 du décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie (session février 2013) est modifiée comme suit :

Dans le tableau « Epreuves d'admission », les mots : « 8 avril au 7 juin » sont remplacés par les mots : « 8 avril au 24 mai » et les mots : « 10 juin au 19 juillet » sont remplacés par les mots : « 3 au 28 juin ».